



## Gérer mon ordinateur en fin de scolarité

**Vous bénéficiez d'un ordinateur portable dans le cadre du dispositif régional « MonOrdiAuLycée ».**  
**Vous allez bientôt quitter votre scolarité et allez avoir la possibilité de devenir propriétaire de cet ordinateur en étant administrateur de celui-ci.**

**Pour devenir propriétaire de votre ordinateur, veuillez accepter les conditions et fournir votre email personnel :**

**Je m'engage à ne pas revendre mon ordinateur et à l'utiliser pour la suite de mes études.**

Votre email :

Confirmation de l'email :

*Nous vous enverrons par email la procédure à suivre pour réaliser l'opération.*

Accepter

**Vous pouvez refuser ces conditions et restituer l'ordinateur à la région Pays de la Loire :**

**Je ne souhaite pas conserver mon ordinateur et m'engage à le restituer à la région.**

Refuser

**Date limite de réponse : 12 juillet 2024**

*En cas de besoin, l'assistance reste à votre disposition ([paysdelaloire.fr/monordiaulycee](http://paysdelaloire.fr/monordiaulycee)).*